

Conseil international du Café
121^e session
9 – 13 avril 2018
Mexico (Mexique)

L'égalité de genre dans le secteur du café

Contexte

1. Conformément à l'article 34 de l'Accord international de 2007 sur le Café et au Programme des activités pour l'année caféière 2017/18, l'Organisation internationale du Café (OIC) est tenue de fournir aux Membres des études et des rapports sur les aspects pertinents du secteur du café.
2. La présente étude donne un aperçu de l'ampleur et des déterminants de l'écart de genre dans le secteur du café, en mettant l'accent sur la partie agricole de la chaîne de valeur. Un examen des études existantes montre que les femmes fournissent jusqu'à 70% du travail dans la culture et la récolte du café, alors que 20-35% des foyers producteurs de café sont dirigés par des femmes. Toutefois, par rapport aux hommes, les femmes sont confrontées à des contraintes d'accès aux facteurs de production ainsi qu'aux marchés des intrants et des extrants, ce qui se traduit par une productivité plus faible. Les réponses politiques et les initiatives privées visant à autonomiser les femmes sont examinées. L'étude conclut en suggérant des mesures concrètes sur la manière dont l'OIC pourrait promouvoir l'égalité de genre et contribuer ainsi à une productivité accrue et à la réalisation des objectifs de l'ONU en matière de développement durable (ODD).

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE SECTEUR DU CAFÉ

1. INTRODUCTION

1. Les femmes contribuent de manière significative à l'agriculture et à la sécurité alimentaire mondiale. Cependant, le degré de participation des femmes diffère en fonction du niveau des chaînes de valeur agricole. La part des femmes dans la main-d'œuvre agricole varie de 20 % en Amérique latine à près de 50 % en Asie et en Afrique subsaharienne, tandis que dans le monde, entre 10 et 20 % des propriétaires terriens sont des femmes (FAO, 2011). Au-delà du niveau agricole, les femmes ont également tendance à être moins représentées dans les organisations paysannes et les coopératives, dans les rôles actifs sur les marchés formels et dans le commerce et la transformation (IFC, 2016).

2. Les femmes agricultrices sont confrontées à des contraintes d'accès aux facteurs de production tels que la terre et les intrants, mais aussi aux services publics tels que les programmes de vulgarisation et de formation. Cet écart dans l'accès aux ressources se traduit par un écart de genre dans les résultats agronomiques et économiques. Les niveaux de productivité sont nettement plus faibles chez les agricultrices que chez leurs homologues masculins.

3. Compte tenu de l'importance de la contribution des femmes à l'agriculture mondiale, la réduction de l'écart de genre dans l'agriculture et l'autonomisation des femmes tout au long des chaînes de valeur agricole contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) en matière d'égalité de genre et à l'ensemble de l'Agenda 2030 adopté par l'ONU¹. L'amélioration des moyens de subsistance et des revenus ruraux tirés de l'agriculture aurait également des avantages plus larges sur le bien-être des foyers, allant de l'amélioration de l'état nutritionnel à l'éradication de la pauvreté et à la prospérité. Comblant l'écart de genre pour stimuler la croissance de la productivité agricole peut apporter une contribution cruciale pour répondre à la demande croissante de café dans le monde. Il est nécessaire de libérer ces réserves de productivité, car la croissance future de la production mondiale est menacée par les nouveaux défis tels que le changement climatique.

4. Les femmes contribuent au secteur du café à tous les niveaux de la chaîne de valeur mondiale du café². Pour autant, cette étude se concentre sur le rôle des femmes en tant que productrices de café au niveau de l'exploitation.

¹ Pour plus amples informations sur l'ODD 5, voir <http://www.un.org/sustainabledevelopment/gender-equality/>

² En ce qui concerne la consommation de café, les recherches suggèrent qu'il existe un écart de genre en matière de préférence. Une étude a révélé que 51 % des hommes boivent régulièrement du café contre 33 % des femmes (Demura et al., 2013)

4. Les femmes contribuent au secteur du café à tous les niveaux de la chaîne de valeur mondiale du café³. Pour autant, cette étude se concentre sur le rôle des femmes en tant que productrices de café au niveau de l'exploitation.

5. L'objectif de cette étude est de i) passer en revue les données empiriques du secteur agricole et du secteur du café afin d'établir l'ampleur de l'écart de genre dans l'agriculture et ses déterminants. En outre, l'étude ii) identifie les approches des secteurs public et privé dans le but de combler l'écart de genre et de répondre aux ODD. Enfin, iii) des propositions sont faites sur la manière dont l'OIC pourrait promouvoir activement l'égalité de genre dans le secteur du café, en particulier parmi ses pays Membres, en sensibilisant les parties prenantes et en facilitant les interventions par le biais de partenariats public-privé.

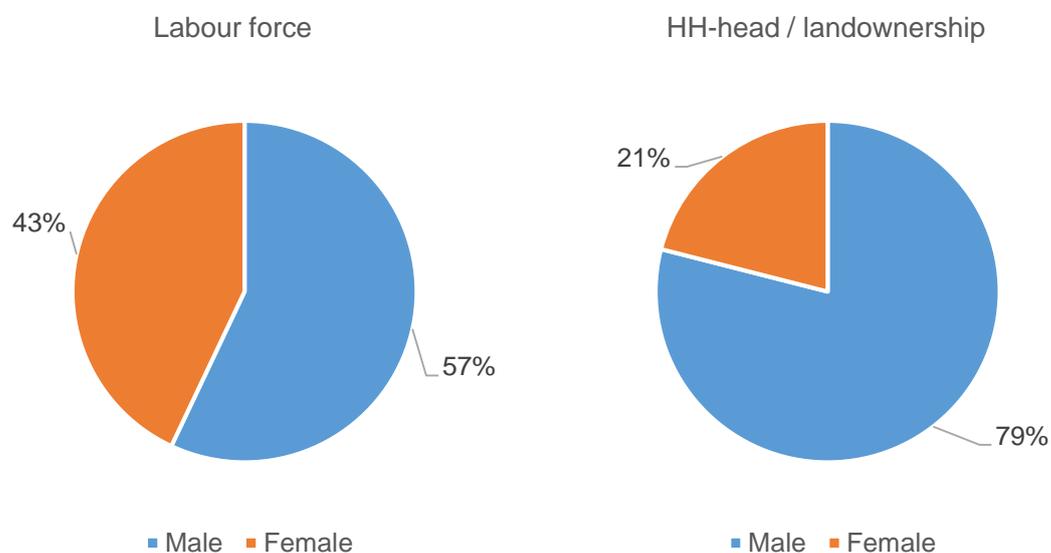
2. MESURER L'ÉCART DE GENRE

2.1. Les femmes dans l'agriculture et le café

6. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), environ 43 % de la main-d'œuvre rurale mondiale agricole est fournie par des femmes, en moyenne. Les femmes chefs de ménage représentent en moyenne 15% des propriétaires de terres agricoles en Afrique subsaharienne et bien plus de 25% en Amérique latine, alors qu'en Asie leur part est nettement inférieure à 5% (FAO, 2011). Cette étude couvre les ménages ruraux engagés dans toute la gamme des activités agricoles, de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale, de la production de cultures annuelles ou arboricoles à l'élevage (figure 1).

³ En ce qui concerne la consommation de café, les recherches suggèrent qu'il existe un écart de genre en matière de préférence. Une étude a révélé que 51 % des hommes boivent régulièrement du café contre 33 % des femmes (Demura et al., 2013)

Figure 1: Female participation in the agricultural sector*

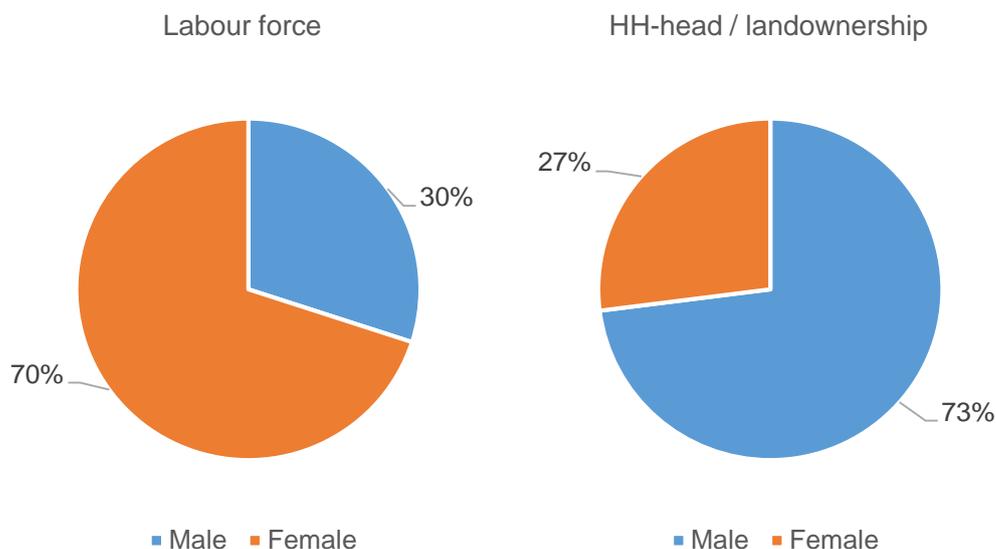


* Moyenne simple des données nationales

Source : D'après la FAO (2011)

7. Les études rigoureuses sur le secteur du café sont relativement rares, mais les données existantes suggèrent que le niveau de participation des femmes dans la culture du café n'est pas significativement différent du rôle des femmes dans d'autres sous-secteurs agricoles (tableau 1). Par exemple, Meemken et Qaim (2018) ont constaté que dans un échantillon représentatif en Ouganda, 23% des ménages de caféiculteurs étaient dirigés par des femmes. Au Kenya voisin, deux coopératives étudiées par Dijkdrenth (2015) comptaient respectivement 29% et 34% de membres féminins. Une étude de Lyon et al (2010) a révélé qu'au Mexique et en Amérique centrale, la part des femmes enregistrées comme exploitantes agricoles biologiques et commerce équitable est passée de 20 % à 35 % entre 1997 et 2006 (figure 2). Selon les estimations de l'International Women's Coffee Alliance (IWCA), organisation à but non lucratif, la part des femmes dans le total des producteurs de café se situe entre 19% et 34% en Amérique centrale et entre 20% et 32% au Burundi et au Rwanda, respectivement.

Figure 2 : Participation des femmes au secteur du café *



* Moyenne simple des données nationales et régionales

Source : D'après les données nationales/régionales Annexe tableau 1

8. Bien que ces chiffres sur les plantations de café exploitées par des femmes donnent une mesure indicative de la contribution des femmes au secteur du café, certaines limites méthodologiques deviennent évidentes. En dehors des femmes qui sont à la tête d'un ménage où l'on cultive du café, un grand nombre de femmes travaillent dans des foyers dirigés par des hommes, mais ne sont pas couvertes par ces statistiques. Par conséquent, les estimations fondées sur la proportion de femmes propriétaires de terres (*de jure* ou *de facto*) sous-estiment probablement la contribution des femmes à l'agriculture.

9. Dans certaines régions du monde, par exemple en Afrique de l'Ouest, la responsabilité des terres agricoles est partagée, les hommes et les femmes gérant des parcelles différentes (Croppenstedt, 2013). Cette répartition des activités agricoles au sein des ménages pose un défi à la collecte de données et à la recherche, car les enquêtes sur les ménages ne fournissent souvent pas de ventilation détaillée par sexe des informations. Cependant, une étude précédente menée dans 15 pays par le Centre du commerce international a montré que la participation des femmes à la main-d'œuvre totale utilisée pour le travail de terrain dans le café est d'environ 70% alors que quelque 20% des plantations de café sont exploitées par des femmes (CCI, 2008).

10. Compte tenu de ces limites, on peut néanmoins conclure que le rôle des femmes dans la production de café est crucial et d'une importance similaire à celle des autres sous-secteurs agricoles. Par conséquent, bon nombre des conclusions des études sur l'égalité de genre dans le secteur agricole au sens large, qui seront présentées dans cette étude, sont pertinentes pour le secteur du café.

2.2. Écart de productivité

11. Si la participation des femmes des ménages ruraux aux activités agricoles est indispensable, les rendements économiques des femmes dans l'agriculture sont souvent inférieurs à ceux de leurs pairs masculins. Les recherches ont montré que les femmes produisent de plus petites récoltes et sont moins susceptibles de vendre leurs récoltes sur les marchés, ce qui entraîne une baisse des revenus de la plantation et a des répercussions négatives sur les moyens de subsistance en milieu rural et le bien-être des ménages.

12. En comparant les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes en Éthiopie, Tiruneh et al. (2001) constatent que les rendements des exploitations agricoles gérées par des femmes sont inférieurs de 35 %. En utilisant un échantillon de ménages ruraux éthiopiens, Aguilar et al. (2015) constatent qu'en termes de valeur de production par hectare, les ménages dirigés par des femmes sont 23% moins productifs que les ménages dirigés par des hommes. Cependant, les différences de production peuvent être confondues par les différences d'accès aux intrants et aux connaissances qui existent entre ces ménages (FAO, 2011). La mesure des écarts de rendement au sein d'un ménage peut partiellement tenir compte des différences structurelles. Toutefois, les données empiriques sur les différences de productivité liées au sexe au sein des ménages confirment l'existence d'un écart marqué entre les sexes. Par exemple, des études menées en Afrique de l'Ouest suggèrent que les parcelles gérées par des hommes ont des rendements supérieurs aux parcelles gérées par des femmes. Udry et al. (1995) ont noté une différence de -10 à -15 % des rendements obtenus par les femmes. Les différences existant au sein des ménages entre les agriculteurs et les agricultrices sont donc causées par d'autres facteurs que l'accès des ménages au marché.

13. Des études spécifiques dans le secteur du café comparant les différences de productivité entre les sexes sont rares. Une étude menée en Équateur et en Colombie montre que les plantations dirigées par des femmes ont des rendements inférieurs de 2,5 %, mais cette différence n'est pas statistiquement significative (Avila et Useche, 2016).

3. DÉTERMINANTS DE L'ÉCART DE PRODUCTIVITÉ

14. L'écart de genre dans la productivité agricole est principalement le résultat de différences dans l'accès aux ressources. Les différences de genre dans les résultats agricoles et économiques diminuent ou disparaissent lorsque l'on tient compte de l'investissement dans le capital humain des femmes, par exemple l'éducation, de la taille des exploitations agricoles, de l'accès aux marchés des produits et des facteurs, du crédit et des services publics tels que la vulgarisation (Aguilar et al., 2014). L'écart de genre résiduel dans les résultats s'explique par les différences structurelles entre les agriculteurs féminins et masculins en ce qui concerne le rendement des facteurs de production⁴.

⁴ Pour plus amples détails sur la ventilation des écarts de genre dans la production agricole, se référer à Aguilar et al. (2014).

15. Dans la suite de cette section, les facteurs déterminant l'écart de genre en matière de productivité en agriculture et dans le secteur du café sont examinés plus en détail.

3.1. *Terres*

16. La terre est le facteur de production agricole le plus important et constitue la base de la culture ou de l'élevage. Lorsqu'elles sont cultivées de manière durable, les terres peuvent être transmises de génération en génération, permettant ainsi aux communautés rurales de gagner leur vie. Il est important de noter que dans les régions où les marchés immobiliers fonctionnent bien, les terres peuvent également servir de garantie pour obtenir un financement auprès de prêteurs commerciaux. En tant que tel, il est vital d'obtenir des prêts pour les intrants saisonniers et en particulier pour les investissements à long terme dans les entreprises agricoles.

17. Il a été démontré que, dans le contexte des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les femmes ont moins accès à la terre que les hommes (Croppenstedt et al. 2013). Par exemple, 45 % des ménages dirigés par des hommes dans les zones rurales du Nicaragua possèdent des terres, contre seulement un peu plus de 10 % des ménages dirigés par des femmes. Au Viet Nam, les différences sont moins prononcées, les taux de propriété foncière des ménages dirigés par des femmes et des hommes atteignant respectivement 70 % et 85 %. En outre, les ménages dirigés par des hommes contrôlent généralement de plus grandes parcelles de terre.

18. Lorsque les écarts de genre en matière de propriété foncière sont particulièrement marqués, c'est souvent le résultat de pratiques coutumières qui limitent l'accès à la terre et les droits fonciers. Les raisons expliquant les écarts sont souvent spécifiques à chaque pays et incluent la préférence masculine en matière d'héritage, ainsi que le mariage et les préjugés masculins dans les programmes de redistribution des terres (Melesse, Dabissa et Bulte, 2017).

19. Les résultats de la recherche sur le café sont limités, mais correspondent à ceux des autres secteurs agricoles. Une étude suggère que dans un échantillon de ménages producteurs de café en Colombie et en Équateur, les ménages dirigés par des hommes possèdent 20 % de plus de terres que les ménages dirigés par des femmes (Avila et Useche, 2016).

3.2. *Main-d'œuvre*

20. L'agriculture, particulièrement dans le contexte des systèmes de production des petits exploitants, est à forte intensité de main-d'œuvre. La disponibilité de la main-d'œuvre au sein des ménages dépend de la taille et de la composition du ménage (nombre de membres de la famille en âge de travailler et sexe) et de la capacité d'embaucher de la main-d'œuvre. Les recherches ont montré que les ménages dirigés par des femmes sont désavantagés dans les deux cas (FAO 2011).

21. Les ménages dirigés par des femmes sont en moyenne plus petits mais sont constitués d'un plus grand nombre de personnes à charge. Avila et Useche (2016) ont constaté que les ménages producteurs de café dirigés par des femmes en Équateur sont en moyenne 13% plus petits que les ménages dirigés par des hommes, ce qui se traduit par une moindre disponibilité de main-d'œuvre. En outre, les femmes chefs de ménage sont souvent soumises à la double charge des tâches domestiques et des activités agricoles. Cela explique aussi en partie la moindre utilisation de main-d'œuvre dans les parcelles gérées par les femmes dans les ménages dirigés par des hommes (Udry et al. 1995). En accédant aux marchés du travail, les agricultrices peuvent être freinées par les normes sociales. Par exemple, Hill et Vigneri (2014) ont constaté chez les cacaoculteurs du Ghana que les femmes cultivatrices sont confrontées à des contraintes d'accès à la main-d'œuvre par le biais de groupes d'échange de main-d'œuvre sexospécifiques, ce qui est problématique, en particulier pour les travaux agricoles exigeants sur le plan physique. Dans d'autres cas, les agricultrices peuvent recevoir l'aide d'hommes de la communauté, mais seulement une fois que les hommes ont terminé le travail sur leurs propres parcelles (FAO, 2011).

3.3. *Éducation*

22. L'éducation, considérée comme faisant partie de l'investissement dans le capital humain, est l'un des principaux déterminants de la capacité productive des ménages (WDR, 2012 ; FAO, 2011). Il existe une forte corrélation entre le niveau d'éducation moyen des adultes en âge de travailler dans les ménages ruraux et la productivité agricole. Des différences dans l'accès à l'éducation et le niveau d'instruction peuvent être observées entre les hommes et les femmes. Par exemple, dans un échantillon de 15 pays analysé dans une étude publiée par la FAO (2011), une différence significative dans le nombre d'années de scolarité et les taux d'alphabétisation entre hommes et femmes chefs de ménage a été constatée dans presque tous les pays. L'échantillon comprend des pays producteurs de café tels que la Bolivie, l'Équateur, le Guatemala, le Nicaragua, l'Indonésie, le Népal, le Viet Nam, le Ghana, le Malawi et le Nigeria. Le Panama est l'exception notable où aucun écart de genre n'a été constaté dans le domaine de l'éducation. Dans l'ensemble, la recherche a montré qu'au fil du temps, la tendance est au comblement de l'écart, mais qu'il subsiste des différences significatives dans les progrès entre les régions. Les niveaux d'éducation inférieurs sont souvent le résultat d'un parti pris contre les filles dans l'éducation.

23. Dans leur étude sur les ménages ougandais producteurs de café, Meemken, Veettil et Qaim (2016) fournissent des preuves de différences d'investissement dans le capital humain entre les décideurs primaires masculins, les décideurs primaires féminins (c'est-à-dire les femmes chefs de ménage) et les décideurs secondaires féminins. Ils constatent que les femmes chefs de ménage et les femmes dans les ménages dirigés par un homme comptent moins d'années d'éducation formelle et ont des taux d'alphabétisation plus faibles. Une tendance similaire existe en Colombie et en Équateur, où les chefs de ménage masculins ont en moyenne 4,05 et 6,43 ans de scolarité, respectivement, contre 3,27 et 5,27 ans pour les femmes chefs de ménage (Avila et Useche, 2016).

3.4. Programmes de vulgarisation et de formation

24. Au-delà de l'éducation de base, il existe également des différences entre les agriculteurs et les agricultrices en ce qui concerne l'accès aux connaissances et aux compétences agricoles. Pour les producteurs, les services de vulgarisation sont souvent la principale source d'information sur les méthodes agricoles nouvelles et améliorées et les nouvelles technologies. Dans la plupart des pays, la vulgarisation est un service public (Croppenstedt, 2013).

25. Il existe un écart de genre en termes d'accès aux services de vulgarisation, les femmes étant moins susceptibles de recevoir la visite d'agents de vulgarisation. Une enquête en Inde a révélé que 29 % des ménages dirigés par des hommes ont reçu une visite d'agents de vulgarisation, contre seulement 18 % des ménages dirigés par des femmes (Banque mondiale et IFPRI, 2010). La même étude a montré une tendance similaire en Éthiopie avec 28% des ménages dirigés par des hommes ayant accès aux services de vulgarisation, alors que seulement 20% des ménages dirigés par des femmes ont reçu la visite d'un agent de vulgarisation.

26. L'étude recense un certain nombre de raisons qui expliquent le faible accès des femmes à l'information sur les techniques agricoles. Par exemple, un préjugé masculin semble exister dans la prestation de services, fondé sur la croyance que les hommes sont des décideurs et que les agricultrices ne sont que des productrices marginales. Les grandes exploitations agricoles, qui sont généralement gérées par des hommes, sont plus susceptibles d'être ciblées par les agents de vulgarisation en raison des économies d'échelle et d'une plus grande efficacité dans la prestation de services. En outre, les contraintes de temps liées à la double charge des tâches ménagères et du travail agricole, ainsi que les normes sociales affectant la mobilité des femmes, peuvent entraver leur capacité à participer aux formations agricoles. En ce qui concerne le secteur du café, Avila et Useche (2016) ont constaté un accès nettement plus faible à la vulgarisation agricole pour les agricultrices en Colombie, tandis qu'aucune différence de genre n'a été constatée en Équateur. Les données d'une enquête menée dans une région productrice de café en Ouganda ont révélé que les femmes chefs de ménage et les décideurs secondaires féminins dans les ménages dirigés par des hommes participent moins aux réunions de groupes d'agriculteurs et ont moins accès à la formation agricole (Meemken, Veettil et Qaim, 2017).

3.5. Utilisation des intrants

27. L'utilisation d'intrants agricoles afin d'augmenter les rendements et d'atteindre un haut niveau de qualité est une pratique courante dans l'agriculture moderne. Cependant, les recherches sur les écarts de genre dans la production agricole montrent que les femmes utilisent moins de semences ou de plants certifiés, d'engrais minéraux et organiques et de pesticides que les hommes dans leurs entreprises agricoles. Par exemple, Udry et al. (1995)

ont constaté dans un échantillon d'agriculteurs du Burkina Faso que l'intensité de production sur les parcelles gérées par les femmes est inférieure à celle des parcelles gérées par les hommes.

28. L'écart de genre est le plus important entre les ménages dirigés par des hommes et les ménages dirigés par des femmes sans présence d'un homme. Au Malawi, par exemple, dans les ménages dirigés par des hommes avec des femmes comme décideurs secondaires, la différence d'utilisation des engrais entre les parcelles contrôlées par des hommes et les parcelles contrôlées par des femmes est moins prononcée. Les femmes mariées sont 62 à 45 % plus susceptibles d'utiliser des engrais que les femmes dans les ménages dirigés par des femmes (Uttaro, 2002).

29. Certains de ces écarts dans l'utilisation des intrants peuvent s'expliquer par le fait que les femmes ont tendance à faire pousser des cultures qui nécessitent moins d'intrants, tandis que les hommes se concentrent sur les cultures commerciales qui rapportent plus en ayant recours aux engrais et aux pesticides. Par conséquent, l'écart de genre dans l'utilisation des intrants peut être plus faible lorsque l'on compare directement les exploitations caféières gérées par des hommes et celles gérées par des femmes, ce qui permet de tenir compte efficacement des différences d'utilisation des terres. Dans un échantillon de caféiculteurs de Colombie et d'Équateur, Avila et Useche (2016) n'ont trouvé aucune différence significative dans l'utilisation d'engrais minéraux et organiques ou de pesticides entre les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes. Cependant, l'enquête sous-jacente a recueilli des informations sur l'utilisation d'intrants modernes comme variable binaire (oui ou non) et, par conséquent, ne permet pas d'évaluer les différences potentielles dans l'intensité d'utilisation des intrants (par exemple, la quantité d'engrais par hectare).

3.6. *Services financiers*

30. L'utilisation limitée des intrants et le manque d'investissement dans la modernisation et l'expansion des entreprises agricoles peuvent être le résultat d'un accès limité au financement. En outre, le crédit formel et informel est vital pour que les agriculteurs amortissent les chocs de revenu, typiques de la production agricole avec son fort risque de production dû aux chocs climatiques.

31. Dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il existe un profond écart de genre dans le domaine des services financiers. Les données d'enquête ont montré que les ménages dirigés par des femmes sont moins susceptibles d'avoir recours au crédit que les ménages dirigés par des hommes, ce qui est préjudiciable à l'efficacité économique des femmes (Croppenstedt, 2013). Les principales raisons pour lesquelles il est difficile d'obtenir un crédit formel sont le manque de garanties suffisantes (les femmes possèdent en moyenne de petites parcelles de terre ou n'ont pas de titres de propriété officiels), d'éducation et de

connaissances financières. L'accès limité des femmes au crédit informel par rapport à leurs pairs masculins peut s'expliquer en partie par les différences structurelles des réseaux sociaux des femmes.

32. Les données existantes dans le secteur du café confirment en partie les tendances observées plus largement dans le secteur agricole. Meemken, Veetil et Qaim (2017) ont établi que chez les producteurs de café ougandais, 39% des chefs de ménage masculins ont un compte d'épargne personnel, contre seulement 24% des femmes chefs de ménage et 26% des femmes responsables secondaires dans les ménages dirigés par des hommes. Avila et Useche (2016) ne constatent aucune différence dans l'accès au crédit entre les producteurs de café masculins et féminins en Colombie et en Équateur. Toutefois, l'enquête portait sur l'accès au crédit en tant que variable binaire et ne fournit pas d'autres informations sur les différences potentielles entre les sexes en ce qui concerne la taille des prêts.

3.7. *Aptitude à agir*

33. L'écart de productivité dans l'agriculture peut également résulter de différences entre les hommes et les femmes dans leur aptitude à agir, c'est-à-dire à faire des choix efficaces et à transformer ces choix en résultats souhaités (Banque mondiale, 2012). Cette aptitude à agir comprend le contrôle des ressources, la capacité de se déplacer librement, la prise de décision sur la formation d'une famille, l'absence de risque de violence et la capacité de faire entendre sa voix dans la société et d'influencer les politiques.

34. Il a été établi qu'il peut y avoir une corrélation négative entre la commercialisation agricole et l'aptitude à agir des femmes. D'une part, l'émergence de marchés agricoles à forte valeur offre aux agriculteurs de subsistance la possibilité de générer des revenus et de réduire leurs niveaux de pauvreté. D'autre part, tout le monde ne peut pas bénéficier de ce développement, les ménages dirigés par des femmes étant particulièrement désavantagés. Les obstacles à l'entrée sur les marchés des cultures d'exportation étant élevés, il existe un risque de marginalisation des femmes qui ont des ressources limitées, comme on l'a vu ci-dessus (Maertens et Swinnen, 2012 ; Quisumbing et al., 2015).

35. En effet, les ménages dirigés par des hommes sont plus susceptibles que les ménages dirigés par des femmes de faire pousser des cultures d'exportation comme le café. Néanmoins, les femmes contribuent de manière significative à la production de cultures d'exportation. Une analyse de la répartition de la main-d'œuvre au sein des ménages suggère que les femmes consacrent plus de temps à la culture du café que les hommes, qui se consacrent davantage aux activités d'entreposage et de commercialisation de la récolte qui prennent moins de temps. En raison de leurs activités dans la vente du café, les chefs de ménage masculins contrôlent généralement aussi les revenus de la production de café (Bolwig, 2012).

36. Ces résultats sont confirmés par d'autres études. Par exemple, en Ouganda, la participation à la production de café est très contrastée entre les femmes chefs de ménage, qui gèrent la production de café dans le cadre d'une entreprise agricole, et les femmes qui prennent des décisions secondaires dans les ménages dirigés par des hommes. Seul un tiers des décideurs secondaires féminins se disent responsables de la production de café, contre plus de 90% des chefs de ménage masculins (Meemken, Veettil et Qaim, 2017).

37. Des tendances similaires ont été identifiées par Avila et Useche (2016) en Colombie, où les femmes dans les ménages dirigés par des hommes participent moins au processus de prise de décision dans la production de café que dans les ménages dirigés par des femmes. En Équateur, ils constatent également que les femmes ont moins leur mot à dire dans les décisions concernant la production, même si ces différences ne sont pas statistiquement significatives.

38. En résumé, l'analyse ci-dessus des déterminants de l'écart de genre dans la productivité a permis d'identifier des facteurs allant de l'investissement dans le capital humain aux opportunités économiques et à l'aptitude à agir. La comparaison des constatations de la littérature sur le secteur agricole dans son ensemble avec celles des études sur le secteur du café a montré que les contraintes d'accès aux ressources auxquelles sont confrontés les ménages producteurs de café sont similaires à celles des autres ménages producteurs de cultures commerciales dans les zones rurales. L'écart de genre en matière d'investissement dans le capital humain et d'accès aux ressources peut être confirmé dans les domaines de l'éducation, de l'accès à la main-d'œuvre et aux services de vulgarisation ainsi que de l'aptitude à agir. Les données empiriques sur les écarts de genre dans l'accès au crédit et l'utilisation des intrants dans le secteur du café restent limitées et moins concluantes, ce qui suggère que davantage de recherches sont nécessaires.

39. La section suivante donne quelques exemples de politiques et d'interventions qui peuvent bénéficier aux productrices de café en améliorant leur accès aux ressources et aux droits en vue de leur permettre de participer à l'agriculture commerciale et à l'exportation.

4. COMBLER L'ÉCART DE GENRE

40. Comblent l'écart de genre dans les chaînes de valeur agricole générerait un large éventail d'avantages sociaux et économiques. Premièrement, l'autonomisation des femmes caféicultrices et des membres féminins des ménages producteurs de café contribuerait à la réalisation de l'objectif de développement durable d'égalité de genre ainsi qu'à d'autres objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

41. Deuxièmement, une uniformisation des règles du jeu en ce qui concerne l'accès aux ressources allant de l'investissement dans le capital humain aux facteurs de production permettrait aux agricultrices de produire plus efficacement, ce qui se traduirait par une production plus élevée. L'augmentation des taux de productivité peut se traduire par un

revenu agricole plus élevé et une amélioration du bien-être des ménages. Un revenu agricole plus élevé et un plus grand pouvoir des femmes sur les décisions du ménage sont associés à des avantages plus larges, tels qu'un meilleur état nutritionnel et de santé des enfants ainsi qu'une plus grande part des revenus consacrés à l'éducation (Doss, 2013 ; Malapit et Quisumbing, 2015).

42. La FAO estime que la réduction de l'écart de genre dans l'accès aux ressources dans les pays à faible revenu augmenterait la production agricole mondiale de 2,5 à 4 % (FAO, 2011). Des gains de productivité agricole, c'est-à-dire des rendements plus élevés et une production de meilleure qualité, seront essentiels pour répondre à la demande future de café, tant au niveau international que national, car la consommation devrait augmenter de 40 à 50 millions de sacs d'ici 2030, si la tendance actuelle se poursuit.

43. Les secteurs public et privé ont un rôle à jouer pour combler l'écart de genre dans la production agricole. Dans le domaine des politiques publiques, une distinction peut être faite entre les politiques spécifiques au secteur agricole (voire au secteur du café) et les politiques de portée universelle. Par exemple, il a été démontré que l'accès à l'enseignement primaire est en corrélation positive avec la capacité de production des ménages. Par conséquent, les politiques publiques visant à réduire les préjugés masculins dans l'éducation et à augmenter le taux de scolarisation des filles dans les zones rurales profiteront aux ménages producteurs de café. Parmi les politiques plus spécifiques au secteur agricole figurent celles qui concernent les droits de propriété et les droits d'utilisation des terres ainsi que les services de vulgarisation. Les interventions visant à améliorer l'éducation financière chez les agriculteurs sont souvent le fait d'organisations non gouvernementales (ONG). D'autre part, l'industrie du café a réussi à mettre en œuvre des normes privées élevées et des politiques de chaîne d'approvisionnement sexospécifiques, grâce à une sensibilisation accrue des consommateurs aux aspects sociaux de la culture du café.

4.1. Certification foncière et droits de propriété

44. La sécurité foncière est cruciale pour promouvoir un développement équitable et durable (Melesse, Dabissa et Bulte, 2017). L'écart de genre en matière d'accès à la terre peut être comblé en éliminant les discriminations présentes dans la loi, tout en reconnaissant l'importance et le pouvoir des droits fonciers coutumiers, en éduquant les fonctionnaires et en les évaluant sur les objectifs de genre, en éduquant les femmes sur les droits fonciers et en ajustant les procédures bureaucratiques liées à l'enregistrement foncier (FAO, 2011).

45. La mise en œuvre de la copropriété des terres par mari et femme s'est avérée efficace pour autonomiser les femmes dans les ménages dirigés par des hommes. Garantir le contrôle des biens du ménage améliore la position de négociation des femmes vis-à-vis des chefs de ménage masculins, garantissant que les choix économiques sont faits collectivement. Une

analyse du programme de certification foncière conjointe suggère que la délivrance de titres de copropriété a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes et leur aptitude à agir au travers d'une série d'indicateurs (Melesse, Dabissa et Bulte, 2017).

4.2. *Vulgarisation*

46. Une approche sexospécifique de la vulgarisation agricole et des écoles agricoles peut s'attaquer aux facteurs qui limitent l'accès des femmes à l'information sur les techniques agricoles et les nouvelles technologies. Des programmes de vulgarisation bien conçus tiennent compte des contraintes culturelles, de temps, de mobilité et d'éducation auxquelles sont confrontées les agricultrices (Croppenstedt, 2013).

47. Par exemple, dans certains contextes, il est plus approprié que les agricultrices interagissent avec des agents de vulgarisation féminins. Ce n'est pas une préférence universelle et cela dépend des normes culturelles locales, mais l'augmentation de la proportion de agents de vulgarisation féminins permet de fournir des services plus efficacement, comme le montrent les données de la Tanzanie (Due, Magayane et Temu, 1997). Sensibiliser les agents de vulgarisation masculins à la situation des femmes rurales en calibrant le contenu de la formation peut avoir des résultats positifs, par exemple, en augmentant la proportion de femmes recevant des visites d'agents de vulgarisation ainsi que l'efficacité du transfert d'informations et de compétences. La diffusion de la technologie de la téléphonie mobile fournit un canal supplémentaire pour diffuser des informations auprès des femmes et pourrait prendre de l'importance à l'avenir (Croppenstedt, 2013).

4.3. *Éducation financière et accès au financement*

48. Pour combler l'écart de genre en matière d'accès aux services financiers, il faut surmonter les restrictions coutumières qui empêchent les femmes de détenir des comptes bancaires, et accroître l'éducation financière par des programmes de formation spécifiques, en encourageant la création d'organisations communautaires telles que des groupes de femmes (FAO, 2011).

49. Souvent, les organisations de développement (par exemple, les organisations internationales et les ONG), en partenariat avec les banques de développement, comblent cette lacune en offrant une formation pour renforcer la gestion financière interne des organisations de petits exploitants. Par exemple, un projet mené dans les secteurs du café du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Mexique a organisé 239 ateliers qui ont touché près de 6 000 participants, dont 31 % de femmes. Une évaluation a montré que le projet a réussi à accroître les connaissances financières des membres des organisations d'agriculteurs et à sensibiliser davantage les prêteurs aux possibilités de financement des petits agriculteurs (OIC et Banque mondiale, 2015).

4.4. Normes de durabilité privées

50. Les normes et systèmes de certification privés peuvent avoir un effet positif sur l'égalité de genre. Dans le domaine du développement durable, les normes comme UTZ ou Fairtrade portent sur une série de questions liées aux pratiques agricoles, à l'environnement et aux questions sociales. Ces dernières comprennent les conditions de travail et les questions de développement au sens large, y compris l'égalité de genre. Les normes peuvent exiger des organisations paysannes qu'elles se conforment aux politiques de non-discrimination et qu'elles organisent des ateliers obligatoires de sensibilisation aux questions de genre, ainsi que des formations agricoles adaptées aux agricultrices (Meemken et Qaim, 2018).

51. En termes d'impact au niveau des ménages, les systèmes de certification avec une composante de genre peuvent atténuer certaines des conséquences négatives découlant de la commercialisation agricole. Par exemple, les femmes des ménages certifiés contrôlent beaucoup plus la production de café et les revenus qui en découlent que les femmes des ménages non certifiés (Chiputwa et Qaim, 2016).

52. D'autre part, la sensibilisation par le biais d'ateliers obligatoires sur l'égalité de genre peut progressivement modifier les normes sociales et les perceptions établies sur le rôle des femmes dans les sociétés rurales. Par conséquent, les initiatives privées peuvent compléter les politiques publiques sexospécifiques et il n'est pas surprenant que les femmes aient une attitude positive à l'égard des systèmes de certification (Meemken, Veetil et Qaim, 2017).

53. Cependant, les contraintes de temps résultant de la double charge des tâches domestiques et des activités agricoles peuvent limiter la participation active des femmes dans les groupes de producteurs. Par conséquent, la gouvernance et les politiques des groupes devraient être structurées de manière à faciliter la pleine participation organisationnelle des femmes (Lyon, Muterbaugh et Worthen, 2017).

4.5. Technologies de l'information et de la communication (TIC) et innovation technique

54. L'utilisation accrue des téléphones mobiles dans les zones rurales des pays à faible revenu peut avoir un impact positif sur le développement social au sens large, y compris l'égalité de genre. Les recherches montrent que la diffusion de la téléphonie mobile et des technologies de la communication a un impact profond sur les communautés rurales dans les pays à faible revenu, en particulier en Afrique subsaharienne. Il existe un lien clair entre l'utilisation de la téléphonie mobile et les indicateurs économiques au niveau de l'exploitation agricole, tels que les prix des intrants et des extrants agricoles, les rendements et les bénéfices. L'utilisation des téléphones portables permet aux agriculteurs de comparer les prix, ce qui améliore la transparence sur les marchés agricoles éloignés. Les agriculteurs peuvent recevoir des conseils agronomiques et des avertissements ponctuels sur la propagation des ravageurs et des maladies des plantes, afin d'éclairer leurs décisions de production (Aker, 2010 ; Aker et Ksoll, 2016).

55. Un article récemment publié de Sekabira et Qaim (2017) suggère que l'utilisation du téléphone mobile améliore l'aptitude à agir des femmes. Les auteurs ont constaté que, dans un échantillon de caféiculteurs ougandais, dans les ménages où au moins une femme adulte utilise un téléphone portable, la proportion du total des actifs du ménage détenus en copropriété par les femmes est supérieure de 21 % à celle des ménages où les téléphones portables sont utilisés exclusivement par les hommes. Outre une plus grande participation et une plus grande influence des femmes dans les décisions du ménage, des bénéfices nutritionnels pour les personnes à charge du ménage sont associés à l'utilisation selon le sexe du téléphone mobile, comme le suggèrent les indicateurs axés sur la sécurité alimentaire et la qualité de l'alimentation.

4.6. Complémentarités

56. Les raisons de l'écart de genre dans le secteur du café sont diverses. Les réponses possibles pour combler l'écart de genre vont des politiques publiques aux interventions des ONG et aux politiques selon le sexe de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du café. Des recherches ont montré que la productivité des agricultrices est entravée simultanément par divers facteurs. La levée d'une seule contrainte à la fois peut produire des résultats médiocres si les autres contraintes demeurent. Par exemple, les augmentations de rendement résultant de l'amélioration de l'accès aux intrants peuvent être minimales si les agriculteurs n'ont pas les compétences et la formation nécessaires pour appliquer de façon optimale les engrais et les pesticides. Ce n'est que si l'utilisation des intrants et l'accès à la vulgarisation sont facilités que les niveaux de rendement et donc les résultats économiques peuvent changer. Par conséquent, les politiques et les programmes qui s'attaquent simultanément aux multiples contraintes existantes peuvent offrir de fortes complémentarités (FAO 2011). La coordination des efforts déployés par les divers acteurs du secteur du café pourrait accroître l'efficacité d'interventions spécifiques.

5. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

57. Cette étude fournit un cadre conceptuel permettant d'identifier les déterminants de l'écart de genre en matière de productivité dans la caféiculture et passe en revue les réponses apportées par les politiques publiques et les initiatives privées visant à l'autonomisation des femmes et à l'égalité de genre. La présente étude se concentre sur les exploitations agricoles, mais la contribution des femmes tout au long de la chaîne de valeur du café est reconnue.

58. Il a été démontré que tant le secteur public que le secteur privé peuvent contribuer de manière significative à la réalisation de l'ODD d'égalité de genre tout en appuyant d'autres objectifs tels que : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (ODD 1) et éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2). L'existence de complémentarités d'interventions constitue un argument de poids en faveur des partenariats public-privé (ODD 17) afin de lever les contraintes existantes auxquelles sont confrontées les femmes dans le café.

59. Les prochaines étapes proposées pour l'OIC sont les suivantes :

- **Sensibilisation au rôle des femmes et promotion d'une plus grande participation des femmes dans le café.** Sur la base de cette étude, le Secrétariat identifiera des études de cas d'initiatives promouvant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur du café. Les bonnes pratiques seront partagées entre les Membres et lors de forums politiques afin de favoriser le débat et d'encourager le développement des initiatives existantes et leur reproduction potentielle dans d'autres pays. Les études de cas seront également diffusées au moyen des médias sociaux dans le cadre de la Journée internationale du Café 2018.
- **Mettre à profit les partenariats public-privé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement en matière d'égalité de genre.** En collaboration avec Global Coffee Platform (GCP), l'Initiative pour un meilleur coton (BCI) et le Comité consultatif international du coton (CCIC), l'OIC élaborera un cadre de mesure qui permettra aux pays Membres intéressés et à l'industrie du café de rendre compte de l'impact des actions liées au genre d'une manière harmonisée.
- **Examiner la relation entre genre et tendances de la consommation de café.** Dans de nombreux pays, les femmes sont moins susceptibles de boire du café que les hommes. Il est donc nécessaire d'approfondir les recherches sur l'écart de genre en matière de préférence. L'évolution des normes sociales et des habitudes de consommation de la population féminine peut entraîner une croissance supplémentaire de la demande.
- **Veiller à ce que tous les projets et initiatives de développement soutenus par l'OIC visent à traiter et fournir des solutions visant à réduire l'écart de genre dans le secteur du café.**

Bibliographie

Aguilar, Arturo, et al. "Decomposition of gender differentials in agricultural productivity in Ethiopia." *Agricultural Economics* 46.3 (2015): 311-334.

Aker, Jenny C., and Isaac M. Mbiti. "Mobile phones and economic development in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 24.3 (2010): 207-32.

Aker, Jenny C., and Christopher Ksoll. "Can mobile phones improve agricultural outcomes? Evidence from a randomized experiment in Niger." *Food Policy* 60 (2016): 44-51.

Avila-Santamaria, Jorge, and Pilar Useche. "Women's Participation in Agriculture and Gender Productivity Gap: The Case of Coffee Farmers in Southern Colombia and Northern Ecuador." *2016 Annual Meeting, July 31-August 2, 2016, Boston, Massachusetts*. No. 236156. Agricultural and Applied Economics Association (2016).

Bolwig, Simon. "Poverty and gender effects of smallholder organic contract farming in Uganda." (2012).

Chiputwa, Brian, and Martin Qaim. "Sustainability standards, gender, and nutrition among smallholder farmers in Uganda." *The Journal of Development Studies* 52.9 (2016): 1241-1257.

Croppenstedt, Andre, Markus Goldstein, and Nina Rosas. "Gender and agriculture: inefficiencies, segregation, and low productivity traps." *The World Bank Research Observer* 28.1 (2013): 79-109.

Demura, Shinichi, et al. "Gender differences in coffee consumption and its effects in young people." *Food and Nutrition Sciences* 4.07 (2013): 748.

Dijkdrenth, Eveline. "Chapter 7 Gender equity within Utz certified coffee cooperatives in Eastern Province, Kenya." *Coffee certification in East Africa: impact on farms, families and cooperatives*. Wageningen Academic Publishers (2015): 489-502.

Doss, Cheryl. "Intrahousehold bargaining and resource allocation in developing countries." *The World Bank Research Observer* 28.1 (2013): 52-78.

Due, Jean M., Flavianus Magayane, and Anna A. Temu. "Gender again—Views of female agricultural extension officers by smallholder farmers in Tanzania." *World Development* 25.5 (1997): 713-725.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le rôle des femmes dans l'agriculture : Comblant le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement. (2011) <http://www.fao.org/3/a-i2050e.pdf>

Hill, Ruth Vargas, and Marcella Vigneri. "Mainstreaming gender sensitivity in cash crop market supply chains." *Gender in agriculture*. Springer, Dordrecht, 2014. 315-341

Organisation internationale du Café (OIC) et Banque mondiale. "Risque et financement dans le secteur du café : Recueil d'études de cas sur la gestion des risques et l'accès au financement dans le secteur du café". Rapport conjoint présenté à la 114^e session du Conseil international du Café à Londres, 2015.

International Trade Centre (ITC). Investing in Women along Agribusiness Value Chains. Report by of the International Finance Corporation, Washington D.C., USA (2016).

International Trade Centre (ITC). "Women in Coffee". *International Trade Forum* 3&4 (2018): 32-33.

Lyon, Sarah, Josefina Aranda Bezaury, and Tad Mutersbaugh. "Gender equity in fairtrade–organic coffee producer organizations: Cases from Mesoamerica." *Geoforum* 41.1 (2010): 93-103.

Lyon, Sarah, Tad Mutersbaugh, and Holly Worthen. "The triple burden: the impact of time poverty on women's participation in coffee producer organizational governance in Mexico." *Agriculture and Human Values* 34.2 (2017): 317-331.

Maertens, Miet, and Johan FM Swinnen. "Gender and modern supply chains in developing countries." *The Journal of Development Studies* 48.10 (2012): 1412-1430.

Malapit, Hazel Jean L., et al. "Women's empowerment mitigates the negative effects of low production diversity on maternal and child nutrition in Nepal." *The journal of development studies* 51.8 (2015): 1097-1123.

Meemken, Eva-Marie, Prakashan Chellattan Veettil, and Matin Qaim. "Toward Improving the Design of Sustainability Standards—A Gendered Analysis of Farmers' Preferences." *World Development* 99 (2017): 285-298.

Meemken, Eva-Marie, and Matin Qaim. "Can private food standards promote gender equality in the small farm sector?" *Journal of Rural Studies* 58 (2018): 39-51.

Melesse, Mequanint B., Adane Dabissa, and Erwin Bulte. "Joint Land Certification Programmes and Women's Empowerment: Evidence from Ethiopia." *The Journal of Development Studies* (2017): 1-19.

Quisumbing, Agnes R., et al. "Gender, assets, and market-oriented agriculture: learning from high-value crop and livestock projects in Africa and Asia." *Agriculture and human values* 32.4 (2015): 705-725.

Sekabira, Haruna, and Matin Qaim. "Can mobile phones improve gender equality and nutrition? Panel data evidence from farm households in Uganda." *Food Policy* 73 (2017): 95-103.

Tiruneh, Addis, et al. *Gender differentials in agricultural production and decision-making among smallholders in Ada, Lume, and Gimbichu Woredas of the Central Highlands of Ethiopia*. CIMMYT, (2001).

Uttaro, Robert P. "Diminishing choices: gender, small bags of fertilizer, and household food security decisions in Malawi." *African Studies Quarterly* 6.1 (2002): 2.

World Bank. "Gender Equality and Development". *World Development Report*. World Bank, 2012.

World Bank and IFPRI. "Gender and Governance in Rural Services: Insights from India, Ghana, and Ethiopia. World Bank, Washington, D.C., USA (2010).

TABLEAU 1 : PARTICIPATION DES FEMMES À L'AGRICULTURE

Part dans la main-d'œuvre	Pourcentage de chefs de famille/propriétaires fonciers	Région /pays	Source
<i>Agriculture</i>			
43%	s.o.	Monde	
20%	21%	Amérique latine	FAO, 2011
50%	17%	Asie du S.E./Asie du Sud	
50%	26%	Afrique sub-saharienne	
<i>Café</i>			
70%	20%	Monde*	CCI, 2008
s.o.	23%	Ouganda	Meemken and Qaim, 2018
s.o.	35**	Mexique & Amérique centrale	Lyon et al., 2010
s.o.	29-34***	Kenya	Dijkdrenth, 2015

* Étude de 15 pays

** Part d'exploitants bio-commerce équitable

*** Part de membres de coopératives de café féminines